



Centre européen de formation

Par **alphonse501**, le **17/06/2016** à **18:25**

bonjour,

J'ai contacter le centre européen de formation il y quelques semaines. J'ai eu plusieurs interlocuteurs et discussions au téléphone avec ces personnes.

On a commencer la procédure d'inscription au téléphone puis la dame m'a demander de lui envoyer la copie d'une chèque pour pouvoir m'envoyer le contrat.

Entre temps j'ai changer d'avis. j'ai envoyé un mail leur disant que je ne compte plus suivre la formation. Je n'ai pas signé ce contrat et je l'ai d'ailleurs retourné chez eux encore vierge avec accusé de réception.

Depuis ils n'arrêtent pas de me harceler au téléphone (fixe et mobile), au moins 6 fois par jours. et maintenant ils me demande de suivre les procédures de rétractation alors que je n'ai signé aucun contrat ni ordres de virement à la banque.

Que dois-je faire? je précise encore que je n'ai signé aucun contrat . mais le fait d'avoir envoyé une copie d'un chèque m'engage auprès d'eux. Est-ce qu'ils ont le droit de me harceler comme ca? merci de votre réponse.